



RECU EN PREFECTURE
Le 03 février 2020
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250965-2020/123-0059630-02

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 janvier 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 janvier 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE ((jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 19), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire : Mme Carine MICHEL.

Absents : M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA, M. Gérard VAN HELLE, M. Michel OMOURI.

Procurations de vote : M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 39), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Catherine THIEBAUT à M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 2), M. Gérard VAN HELLE à M. Pascal CURIE, M. Michel OMOURI à M. Jacques GROSPERRIN.

OBJET : 12 - Actualisation de la Liste des Emplois Permanents - Création d'un emploi d'adjoint administratif auprès de la Direction Relation aux Usagers

Délibération n° 2020/005963

Actualisation de la Liste des Emplois Permanents

Création d'un emploi d'adjoint administratif auprès de la Direction Relation aux Usagers

Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL

	Date	Avis
Commission n° 2	10/01/2020	Favorable unanime

I - Contexte

Depuis 2016, la Direction Relation avec les Usagers (DRU) est impactée par de nombreuses réformes réglementaires (Plan justice 21^{ème} siècle, Plan préfecture nouvelle génération, réforme des CNI, dématérialisation des actes (COMEDDEC)...) qui modifient en profondeur ses champs d'intervention et accroissent sa charge de travail.

D'autres évolutions réglementaires sont intervenues au cours du projet de réorganisation de la Direction (COMEDDEC, réforme de la gestion des listes électorales...) et certaines sont à prévoir prochainement (registre unique état civil...).

Ces réformes, dont les conséquences immédiates sont déjà ressenties par les usagers et les agents, ont des incidences sur le fonctionnement des différents services de la direction ainsi que sur les pratiques de travail.

Dans ce contexte, afin de garantir la réponse aux demandes des usagers, améliorer la qualité de vie au travail et anticiper les changements à venir, une nouvelle organisation de la direction a reçu un avis favorable au Comité Technique du 18 octobre 2019. Cette nouvelle organisation doit permettre de rationaliser le travail existant et de renforcer la polyvalence ainsi que les coopérations entre secteurs afin de mieux intégrer les changements en cours et à venir.

II - Evolution envisagée

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme COMEDDEC, il est proposé de créer un emploi **d'adjoint administratif (Gestionnaires de l'Etat Civil catégorie C)** à temps complet dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon. Cet emploi financera un poste affecté à la Direction Relation Usagers le temps de la mise en œuvre de la réforme COMEDDEC. Aussi, lorsque la mise en œuvre de la réforme arrivera à son terme, l'emploi sera supprimé et l'agent sera accompagné vers d'autres fonctions relevant de son grade au sein des services de la Ville de Besançon.

Cet emploi sera supprimé à la fin du projet et l'agent sera reclassé.

Le Gestionnaire de l'Etat civil, sous l'autorité de son chef de secteur de l'Etat Civil est chargé :

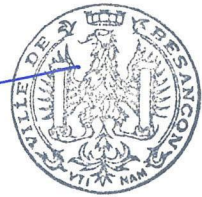
- d'élaborer des dossiers administratifs et en assurer le classement,
- d'exécuter et suivre les procédures et décisions administratives,
- d'accueillir et renseigner les usagers du service Etat Civil, en accueil physique et téléphonique,
- de réaliser toutes les prestations pour les usagers accueillis,
- de respecter les engagements du référentiel Marianne,
- et de pratiquer l'entraide auprès d'autres acteurs du service ou de la direction, en particulier entraide entre les secteurs.

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur :

- la création d'un emploi d'adjoint administratif (Gestionnaire de l'Etat Civil - catégorie C) grade de référence adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0